

# Assassinat de Razia Askari à Besançon : "Pas de culpabilité, ni de remords, manque d'empathie", le profil de Rashid Askari, accusé de l'assassinat de sa femme, disséqué

Publié le 9 Décembre

Écrit par Sarah Rebouh



Rashid Askari a reconnu avoir tué sa femme Razia Askari de près de 20 coups de couteau, en pleine rue, en octobre 2018 à Besançon. Son procès s'est ouvert mercredi 8 décembre à Besançon et doit durer 3 jours. Revivez la deuxième journée de procès dans cet article.

La deuxième journée de procès a été marquée par l'interrogatoire de l'accusé et l'évaluation de sa personnalité grâce à l'intervention de différentes psychiatres. Pendant plus d'une heure, Rashid Askari a détaillé minutieusement et spontanément son histoire, son arrivée en Europe et sa relation avec sa femme, qu'il accuse d'avoir eu un autre homme dans sa vie en France et de lui avoir enlevé ses enfants. Dans une posture de victime, le père de famille, qui faisait face à ses deux garçons présents sur le banc des parties civiles a été mis face à ses mensonges et confronté à ses multiples versions. Selon lui, les différents témoins entendus lors de ce procès ont menti. Ce dernier reconnaît tout de même avoir tué sa femme mais ne se souvient pas de la scène et ne peut expliquer la

pochette de couteau vide retrouvée dans son appartement à Besançon.

*"Il n'a pas de culpabilité, ni de remords. La seule chose qu'il voyait c'était de ne plus voir ses enfants. Il n'évoquait jamais le fait de les avoir rendus orphelin de mère. Il s'est posé en victime, attirant l'attention sur les difficultés de son existence, dans une dynamique égocentrique"* a détaillé la psychiatre qui a pu l'examiner pendant son incarcération à la prison de Besançon.

Omid, l'aîné des deux enfants, a tenu à prendre la parole à la barre et a rappelé l'horreur que son père faisait vivre à sa mère et ce depuis qu'il était tout petit. *"Je veux qu'il aille en prison le plus longtemps possible"* a-t-il déclaré, dans un français parfait.

La dernière journée de procès est dédiée aux plaidoiries des avocats, aux réquisitions du ministère public et au verdict.

## **Relire le déroulé complet du deuxième jour de procès :**

**18h07 :** Un enquêteur de personnalité s'avance à la barre. C'est la dernière personne extérieure à intervenir dans ce procès. *"Je n'ai que la version de l'accusé et je n'ai pas pu le recouper avec d'autres témoignages"* tient à préciser d'emblée l'enquêteur.

*"J'ai remarqué qu'il aimait prendre la parole et parler de lui"* explique-t-il, détaillant les grandes lignes de la vie de l'accusé, répétant ainsi des informations déjà données lors des débats.

### **17h30 : l'interrogatoire de personnalité de l'accusé**

Rashid Askari est questionné sur son enfance. Il réitère devant la cour ses regrets. Il dit ne pas pouvoir supporter d'avoir vu son enfant devant lui et de ne pas avoir pu lui parler et le toucher.

### **16h50 : la soeur de la victime s'avance à la barre**

*"Ma soeur était quelqu'un de bien aux yeux de tout le monde, sauf de Rashid, qui la traitait toujours de pute. Avec sa mort, on est détruits. Ma soeur n'était pas violente"* dit la jeune femme des sanglots dans la voix, avec l'aide de l'interprète.

Je suis désolée de n'avoir rien pu faire pour qu'elle reste vivante. Je ferai tout ce que je peux pour ses enfants, car ils sont la mémoire de ma soeur.

Soeur de la victime

Selon les dires de la soeur de la victime, Rashid Askari n'a pas perdu son père quand il était enfant, mais à 24 ans. Elle confirme que l'accusé a épousé une autre femme en Iran alors qu'il était encore marié avec la victime.

### **16h40 : *"Je souhaite qu'il aille en prison le plus longtemps possible"***

Omid Askari, né en 2006, s'installe à la barre. Il est le fils aîné de Razia et Rashid Askari.

*"Je souhaite qu'il aille le plus longtemps possible en prison pour ce qu'il a fait et qu'il arrive à assumer ce qu'il a fait"* déclare l'adolescent dans un français parfait. *"J'étais là, il a menti"* ajoute Omid Askari en répondant à une question du président Husson.

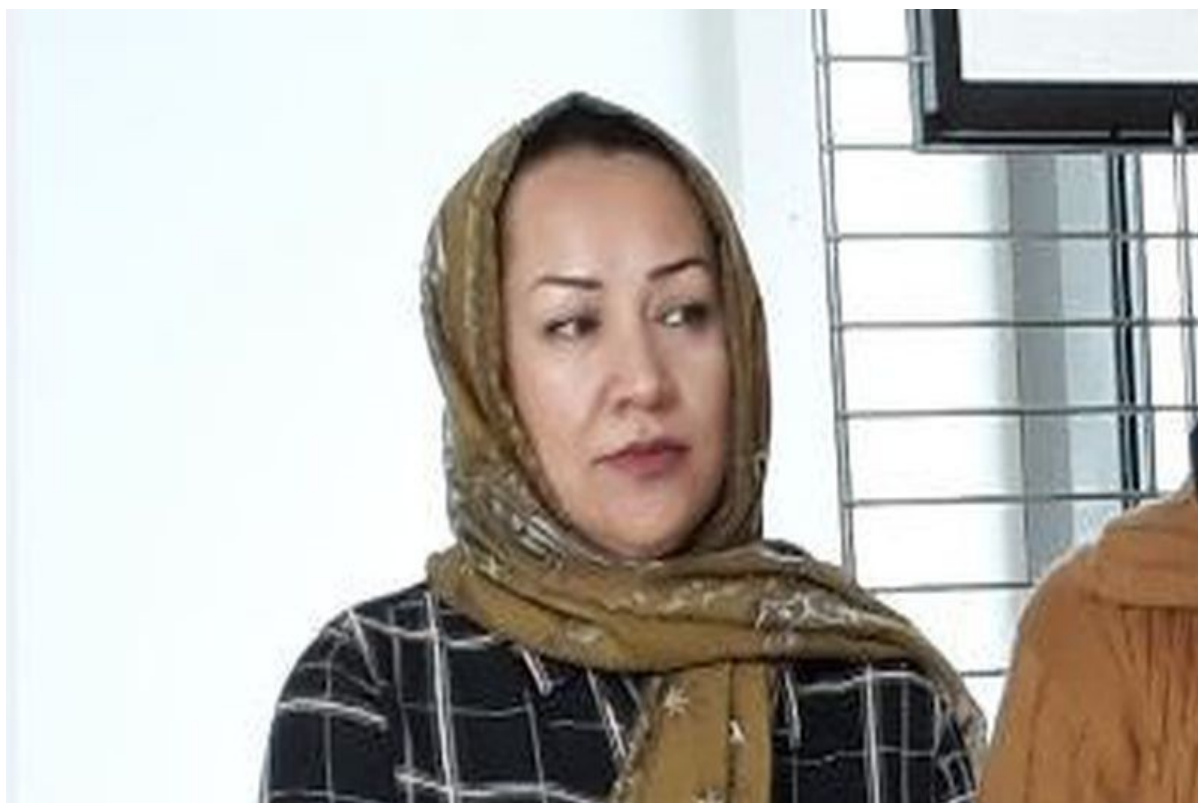
Le père se met à pleurer dans son box.

J'avais 6 ans. Le moindre prétexte était bon pour frapper ma mère. Il lui a même cassé une dent à coup de poing. Je voyais parfois ma mère avec du sang sur les mains, le dos. En Iran ma mère n'avait pas le droit de déposer plainte.

Omid Askari, dans sa déposition

*"Ma mère était quelqu'un de gentil, qui faisait tout pour ses enfants, sa famille, pour pouvoir mieux vivre. Elle m'a toujours dit qu'elle ne voulait pas qu'on vive comme elle"* conclut Omid.

Ce dernier souhaite rester en France pour faire des études dans le sport.



Razia a été tuée en pleine rue à Besançon, poignardée à mort. Son mari a avoué les faits. • © DR

### **16h33 : pas d'altération du discernement selon la psychiatre**

Me Schwerdorffer, avocat de la défense, questionne la psychiatre sur le potentiel état de discernement altéré de son client pendant l'homicide.

*"Non, je ne pense pas. Parce que même dans l'état dans lequel il était, quand il revient dans son état normal, il sait qu'il a donné des coups et il se pose la question de savoir si c'était mortel ou non"* justifie la psychiatre.

### **16h : "Dynamique égocentrique"**

Une troisième psychiatre est appelée à la barre. Elle a examiné Rashid Askari en 2019, lorsqu'il était en quartier disciplinaire, *"potentiellement après une tentative de suicide, mais je n'ai pas eu confirmation"* précise l'experte.

*"Il ne niait pas les faits, mais on ne retrouvait pas une réaction adaptée aux actes qu'il a commis. Pas de culpabilité, ni de remords. La seule chose qu'il voyait c'était de ne plus voir ses enfants. Il n'évoquait jamais le fait de les avoir rendus orphelin de mère. Il s'est posé en victime, attirant*

*l'attention sur les difficultés de son existence, dans une dynamique égocentrique" détaille la psychiatre.*

*Pas de confusion mentale, pas de pathologie psychotique. Pas de délires paranoïaques. Pas d'état bipolaire. Pas même de déséquilibre psychique ou de psychopathie.*

Experte psychiatre au sujet de l'accusé

Il n'a jamais dit que son épouse lui manquait, selon l'experte. Il ne s'est pas rendu compte que c'est son comportement qui l'avait emmené en prison. *"Il n'a semble-t-il tiré aucun enseignement de son expérience"*.

*"Manque d'empathie", "manipulation agressive", "intolérance à la frustration" sont également des mots rattachés à la personnalité d'Askari par cette troisième psychiatre. Cette dernière répond à une question du président Husson et fait l'hypothèse d'une fureur de la part de l'accusé "parce que sa femme persistait à le quitter".*

### **15h30 : "Tendance à se victimiser"**

Une deuxième experte, psychiatre cette fois, rapporte la *"difficulté de savoir si les propos de monsieur Askari sont vrais"*.

*"Il a tendance à se victimiser. Il invoque des oublis, des voiles blancs, des persécutions. Il fait état d'une fragilité narcissique. Au niveau conjugal, la rupture demandée par sa femme semble avoir été insupportable pour lui d'un point de vue affectif et narcissique"* note celle qui a pu examiner l'accusé durant son incarcération.

### **15h : le profil psychiatrique de l'accusé**

L'audience reprend avec l'audition à la barre d'une psychologue, la première à avoir examiné l'accusé. Elle rend compte des propos tenus par Rashid Askari. Ce dernier lui a raconté son enfance et son histoire.

Rashid Askari est né le 1er janvier 1980 en Afghanistan. Son père était militaire et violent avec lui. Il serait mort d'une mort violente quand il avait 15 ans. Sa mère serait décédée d'un cancer un an avant, selon ses dires.

Rashid Askari est allé à l'école de 8 à 12 ans, un parcours scolaire classique en Afghanistan. Il lui a raconté son périple pour quitter l'Afghanistan, ses demandes d'asile, puis le reste de son parcours et ses relations avec sa femme comme il l'a fait devant la cour plus tôt dans la journée.

La psychologue qualifie ses propos de *"discours malhabile, mais logique"* et soupçonne un potentiel *"délire paranoïaque"*, précisant qu'il s'agit seulement d'une hypothèse.

## **- Interruption de séance jusqu'à 14h45 -**

Les deux enfants du couple veulent s'exprimer cet après-midi.

### **13h20 : questions des avocats de la défense**

Me Monnot, avocat de la défense, fait confirmer à son client qu'il ne savait pas dans quel état se trouvait sa femme après l'avoir agressée au couteau. Ce dernier a contacté plusieurs personnes pour savoir si elle était vivante ou non.



*"Pensez-vous que votre épouse a exagéré dans ses plaintes pour pouvoir se séparer de vous en France ?"* demande Me Schwerdorffer à son client. *"Je pense qu'avec ces plaintes elle voulait me présenter comme quelqu'un de mauvais"* répond l'accusé, traduit par son interprète.

L'avocat bisontin aborde la question de la bande d'une caméra de vidéo surveillance montrant madame Askari véhémement vis à vis de monsieur Askari. Il questionne également l'accusé concernant l'étui de couteau vide trouvé chez lui. *"Je ne me souviens pas"* dit Rashid Askari.

*"Est-ce que vous n'avez pas perdu complètement pied ?"* demande l'avocat de la défense à son client. *"Non, je voulais seulement voir Razia et lui demander des explications"* répond Rashid Askari, se contredisant par rapport à ses propos initiaux. Il avait avoué plus tôt dans la matinée *"être devenu fou"*.



Randall Schwerdorffer et Baptiste Monnot, avocats de Rashid Askari, l'accusé. • © Sarah Rebouh - France Télévisions

### **13h09 : une lettre de suicide accablante envoyée à ses enfants**

*"La France est un pays raciste et fasciste"* a écrit Rashid Askari dans une lettre de suicide envoyée à ses enfants, alors qu'il était en prison. *"J'avais écrit ça car en France on m'a traité comme une ordure"* justifie l'accusé.

Étienne Manteaux questionne l'accusé sur sa volonté ou non de tuer sa femme et rappelle aux mémoires les propos mystiques tenus par l'accusé dans sa lettre : *"avec des dieu en veux-tu en voilà !"*.

*"C'était un accident ? La vraie coupable, c'est la soeur de Razia, vous l'avez écrit dans votre lettre"* interroge l'avocat général. *"Oui, j'étais pas bien..."* dit timidement l'accusé face aux questions.

L'avocat général rappelle aussi à Rashid Askari qu'il a insinué que ses enfants étaient responsables de la mort de leur mère.

### **13h : des photos d'armes et d'un drapeau de l'État islamique le téléphone de l'accusé**

L'avocat général, Étienne Manteaux, aborde la question des ressources financières de Monsieur Askari. *"Comment est-il retourné en Iran pour se marier, et d'où proviennent les habits de cérémonie si monsieur ne gagnait que 200 euros ?"*

*Il nous a parlé pendant 1h50 de toute sa vie, dans les moindres détails, mais là il ne sait plus comment il s'est enfuit ! Il a une mémoire sélective...*

Étienne Manteaux, avocat général

Des photos ont été retrouvées sur le téléphone de Rashid Askari. On y voit un drapeau de l'État islamique et des photos d'enfants armés, d'importantes liasse de billets de banque ainsi que des couteaux. *"C'est un téléphone qui n'était pas à moi, il était d'occasion"* répond l'accusé, tout en précisant *"ça ne me regarde pas"*. Rires désabusés dans la salle.

Les fichiers en question ont été téléchargés le 11 août 2018, précise l'avocat général qui met l'accusé face à ses contradictions et ce sur de nombreux points.



La salle d'audience du palais de justice de Besançon. • © Sarah Rebouh - France Télévisions

### **12h50 : réaction stupéfaite dans la salle**

*"D'où vient le couteau ?"* interroge Me Rigoulot. *"C'était le couteau que ma femme avait avec elle"* répond Rashid Askari, provoquant une réaction stupéfaite de la salle.

### **12h45 : Rashid Askari a-t-il cherché à obtenir une permission légale de voir ses enfants ?**

Me Rigoulot, avocate de la soeur et du frère de Razia Askari interroge l'accusé sur sa supposée volonté de pouvoir voir ses enfants.

*"Ma vie c'était mes enfants, mes rêves, c'était mes enfants. J'étais un homme seul qui ne parlait pas français. Ni la police ni les assistantes ne m'ont aidé pour faire les dossiers pour voir mes enfants"*

répond l'homme, qui a néanmoins réussi à déposer des demandes d'asile, traversé plusieurs pays, mobilisé plusieurs membres de la communauté afghane pour l'aider et bénéficié gratuitement d'une interprète.

### **12h35 : la question de la violence sur les enfants**

*"Je ne dis pas que mes enfants sont des menteurs"* répond l'accusé, face à une question de Me Party, avocate des enfants de Razia Askari, qui cherche à savoir si l'homme a déjà été violent avec ses enfants. Il nie les violences sur ses enfants, malgré les déclarations de ces derniers auprès des enquêteurs.

Les adolescents de 12 et 15 ans sont toujours dans la salle et font preuve d'un calme et d'une retenue admirables.

On entend plusieurs soufflements dans le public, visiblement las d'entendre les justifications de Rashid Askari.

### **12h30 : Rashid Askari avoue avoir tué sa femme, mais nie tout le reste**

*"Peut-il donner des explications sur ce qu'il a fait en égorgeant sa femme ?"* demande le président de la cour. *"Aujourd'hui, je n'arrive pas à croire que c'est moi qui ai fait ça. J'ai eu un voile blanc devant les yeux"* répond l'accusé.

Il explique que sa femme a menti concernant les viols conjugaux. Le président de la cour semble peu convaincu par le déroulé des événements dressés par Rashid Askari et surtout par le fait que ce dernier contredise les versions de tous les témoins entendus plus tôt.

Il nie également avoir menacé de mort de la victime. *"Comment se fait-il que Razia Askari avait pressenti qu'elle allait se faire égorger ?"* interroge le président Husson.



Rashid Askari, mari de Razia Askari poignardée en pleine rue un mardi après-midi à Besançon. • ©  
Jean-Louis Saintain/France 3 Franche-Comté

*"Je pense que ma femme disait des mauvaises choses sur moi pour ternir mon image, pour que je sois obligé de partir"* répond l'accusé. *"Est-ce que ce ne serait pas aussi parce que vous l'aviez menacée de le faire si elle ne revenait pas avec vous ?"* insiste notamment le président. *"Jamais"* ajoute Rashid Askari.

Le président pointe du doigt le fait que tous les témoins qui l'ont vu le jour de l'homicide l'ont trouvé *"dans un état normal"*. *"C'est faux, j'avais perdu le contrôle"* dit-il.

*"Pourquoi aviez-vous un couteau ?"* demande le président. *"Je n'avais pas de couteau"*.

### **12h10 : "Je présente mes excuses à tous les gens ici"**

Il avoue avoir perdu la tête et être devenu fou après avoir reçu le coup de fil du petit ami présumé de sa femme. Il dit avoir suivi sa femme, dans le tramway. Pour rappel, les proches de Razia n'ont jamais eu connaissance de ce petit ami.

Il a sorti un coup couteau et il était *"tellement énervé"* qu'il ne sait plus ce qu'il a fait à ce moment-là.

*"Je présente mes excuses à tous les gens ici. Je voulais donner une belle vie à mes enfants. Cela fait 3 ans que je suis en prison. Je n'ai même pas une photo de mes enfants"* dit-il en pleurant à la cour.

*Voilà, c'était l'histoire de ma vie. Aujourd'hui, je ne peux pas regarder mes enfants dans les yeux. J'accepterai tout ce que vous déciderez"* conclut-il.

### **11h57 : une version des faits diamétralement opposée**

Rashid Askari explique qu'il était d'accord pour divorcer, qu'il voulait juste voir les enfants.

Sa version des faits est diamétralement opposée à celle des différents témoins entendus la veille et de la victime Razia Askari au cours de ses nombreuses plaintes.

Il parle plusieurs fois de cadeaux qu'il essayait d'offrir aux enfants, refusés par sa femme. *"J'avais économisé 160 euros pour acheter ce cadeau à mes enfants et ma femme l'a jeté"* détaille l'homme.

*"J'avais l'espoir que ma femme revienne avec moi. J'achetais des cadeaux à ma femme et mes enfants.*

Rashid Askari, accusé de l'assassinat de sa femme

Selon sa déclaration, sa femme lui aurait un jour annoncé *"ne plus avoir besoin"* de lui et lui aurait dit qu'il pouvait *"pourrir dehors"*. Il explique avoir sombré dans le cannabis et l'alcool depuis, notamment en prison.





Les pièces à conviction du dossier. • © Sarah Rebouh - France Télévisions

### **11h20 : Des explications chronologiques et précises**

L'accusé dresse le portrait d'un mari éploré. Cela fait plus d'une heure qu'il explique minutieusement sa situation à la cour, en décrivant les faits de manière chronologique, sans oublier de nombreux détails. Il n'utilise pas de notes et semble énumérer les faits sans aucun doute.

Il dit que l'interprète de Razia Askari a menti devant la cour, la veille, à son sujet. Cette dernière avait précisé que l'homme était entré en contact avec elle via Facebook mais aussi qu'il était très intelligent et connaissait les lois.

L'accusé précise ne pas avoir reconnu sa femme à son arrivé à Besançon, lorsqu'il l'a croisée dans le tram.

*"Je n'avais aucun problème avec Razia, je voulais juste voir les enfants"* dit l'accusé. Il dit avoir appelé plein de gens, pour tenter d'avoir des nouvelles de sa femme et ses enfants qu'il ne voyait plus et dont il n'avait plus de nouvelles.

Il raconte ensuite avoir trouvé un Afghan pour qu'il l'aide à comprendre une lettre qu'il avait reçu dans sa boîte aux lettres à Marseille, concernant une hospitalisation de son fils. C'est cette fameuse lettre, envoyée par la CPAM du Doubs, qui lui a permis de comprendre que sa femme et ses enfants étaient à Besançon.

### **11h15 : *"Si vous trouvez la moindre blessure sur mon corps..."***

L'accusé donne des détails de la vie courante, provoquant parfois la stupéfaction dans la salle, notamment du côté des salariées de l'association Solidarité Femmes.

Il raconte le contexte de sa première garde à vue, suite à une plainte de sa femme. *"Le policier m'a expliqué que ma femme avait porté plainte contre moi car j'étais violent envers ma femme, que je tapais ma femme et mes enfants."*

*"Devant tout le monde, aujourd'hui, je peux vous montrer mon corps. Si vous trouvez la moindre blessure sur mon corps j'accepterai ce que vous m'infligerez"* explique Rashid Askari. À sa sortie de GAV, il raconte n'avoir pas demandé à sa femme pourquoi elle avait porté plainte, car *"il était très fatigué"*.

Sa femme lui aurait dit que ce n'était pas elle qui avait contacté la police, mais que ses enfants avaient dénoncé leur père à l'école.

Pour rappel, les paroles de l'homme né en 1980 sont traduites à la cour.

## L'accusé nie les violences

### 11h : L'accusé nie les violences mais avoue être "devenu fou"

*"Comment je pouvais violer ma femme dans une chambre de 12m2 en présence de mes enfants ?"* dit l'accusé. Il avoue avoir cassé le téléphone de sa femme, ainsi que son propre téléphone, un soir mais suite à une dispute uniquement verbale.



Le box de l'accusé et le bureau des avocats de la défense, au palais de justice de Besançon. • © Sarah Rebouh - France Télévisions

Selon lui, c'est sa femme qui l'aurait contacté quand elle était à Toulon. L'accusé dit que son fils aîné était un peu agressif avec lui et qu'il refusait de le prendre au téléphone. *"Mais je ne savais pas pourquoi"* dit-il. Le père de famille se rend alors à Toulon, selon ses dires. L'homme petit et grisonnant, aux cheveux bien taillés, explique que c'est sa femme qui l'a envoyé à Marseille, avant qu'elle accepte de le rejoindre là-bas.

*"Omid manifestait son mécontentement et me demandait pourquoi j'étais là. J'ai essayé de le calmer"* dit l'homme, qui précise avoir déposé une demande d'asile à Marseille.

*"Je n'ai jamais compris ce qui s'est passé, on m'a juste dit que ma femme ne voulait plus être avec moi"*. L'accusé nie les violences. Il avoue avoir piraté le téléphone de sa femme. Il pouvait ainsi écouter les conversations de sa femme, notamment celles qu'elle avait avec sa soeur Shazia.

L'accusé dit être devenu fou quand il a constaté que sa femme ne voulait plus être avec lui, *"avoir perdu son chemin"*. *"Chaque fois que j'appelais ma femme, elle ne répondait pas, elle raccrochait. J'ai passé 20 jours comme ça"* dit-il.

### **10h35 : L'accusé prend la parole sous le regard de ses enfants**

L'homme dit avoir constaté que sa femme était distante à son arrivée en Italie. La famille part ensuite à Paris, selon les dires de l'accusé. Ce dernier aborde la question d'un autre homme dans la vie de sa femme et prête des propos à ses enfants, notamment l'aîné Omid, qui reproduit un "non" de la tête.

*"Aujourd'hui, j'ai perdu ma femme, mes enfants, donc j'ai envie de dire toute la vérité"* dit l'accusé d'une voix tremblante, en finissant par éclater en sanglots.

Ce dernier accuse la soeur de la victime d'avoir voulu lui soutirer de l'argent.



La salle d'assises dans laquelle se déroule le procès de Rashid Askari, ce 8 décembre 2021. • © Sarah Rebouh - France Télévisions

*"En 2014, je suis arrivé en Italie. Je travaillais un peu, je ne gagnais pas beaucoup, mais j'envoyais de l'argent et des cadeaux à ma femme et mes enfants. J'ai envoyé un vélo pour mon fils, du maquillage pour ma femme"* dit l'accusé qui commence par parler librement, d'une voix fine, traduit par son interprète. Il détaille les démarches qu'il a faites en Italie pour avoir des papiers, puis pour faire venir sa femme et ses enfants en Europe.

Les enfants, présents face à lui côté parties civiles, secouent vigoureusement la tête à plusieurs reprises pour signifier que les propos de leur père sont faux.

#### **9h40 : des membres de la communauté afghane interrogés**

Plusieurs membres de la communauté afghane passent à la barre ce jeudi matin.

Le deuxième témoin est restaurateur. Il tient un restaurant de spécialités afghanes dans le quartier Marulaz à Besançon. Il a rencontré monsieur Askari un jour où l'accusé s'est installé à une table pour boire un thé. Le gérant ne parle pas bien français et peine à comprendre les questions du président.

Le premier témoin interrogé par le président Husson ce jeudi matin a rencontré monsieur Askari en juillet 2018. *"Il était dans la rue, alors j'ai essayé de le soutenir et de l'encourager. Il avait une bonne relation avec des gens autour de moi, par contre ce qui se passait dans sa famille, je ne suis pas au courant"* explique l'homme, membre de la communauté afghane.

L'accusé doit être interrogé dans la matinée, si le planning est respecté.

La première journée de procès a permis de mieux comprendre le calvaire qu'ont vécu Razia Askari et ses deux enfants, présents dans la salle d'Assises lors du premier jour de procès. Les sévices subis par la mère de famille, morte tuée de 19 coups de couteau, ont été rapportés par plusieurs témoins, dont l'assistante sociale de l'association Solidarité Femmes ainsi que sa traductrice, devenue confidente de la victime.

L'accusé a présenté de brèves excuses et est resté tête baissée dans son box.



France Bleu Besançon :

## Un mari dans le déni

Le deuxième jour du procès de Rashid Askari, jugé pour l'assassinat de sa femme Razia, a été marqué par l'interrogatoire de l'accusé. S'il reconnaît les faits, il nie toujours la préméditation, et affirme n'avoir jamais été un mari violent, malgré les multiples plaintes déposées par sa femme.



L'avocat général Etienne Manteaux s'entretient avec des proches de la victime © Radio France - Christophe Mey

Rashid Askari, accusé devant la cour d'assises du Doubs d'avoir [assassiné sa femme Razia de 19 coups de couteau le 30 octobre 2018 en pleine rue à Besançon](#), **a longuement parlé ce jeudi 9 décembre, au deuxième jour de son procès**. D'abord dans un monologue spontané. "*J'ai perdu ma femme et mes enfants, j'ai envie de dire la vérité*", commence-t-il, des trémolos dans la voix.

Silencieux et en retrait la veille, **l'accusé devient intarissable** dès que le président lui donne la parole, **racontant son parcours de migrant**, depuis l'Iran où cet Afghan d'origine s'était réfugié à l'adolescence, en passant par la Turquie, la Grèce, l'Italie. Il explique comment il part le premier pour réaliser son rêve d'enfance de vivre en Europe, et comment il réussit à faire venir sa femme et ses enfants.



## L'accusé nie les violences conjugales

La famille est à nouveau réunie, mais **les choses se passent moins bien que prévu**. Razia se montre froide à son égard, il la soupçonne d'avoir eu un amant. "*On se disputait*", reconnaît-t-il, "*mais il n'y a jamais eu de violence physique*". Lorsque la famille arrive à Paris en 2017, **Razia finit par quitter son mari**, après s'être confiée à une assistante sociale sur les violences qu'elle subit. Il la retrouve à Toulon, puis à Marseille, où il ne "comprend pas" pourquoi il est placé en garde à vue après une plainte de sa femme.



Me Randall Schwerdorffer et Me Baptiste Bonnot, les avocats de la défense. © Radio France - Christophe Mey

A Besançon, il ne comprend toujours pas pourquoi Razia le fuit et a peur de lui. **Rashid Askari raconte sa vérité à lui**, sous les dénégations de la tête et les regards sceptiques de ses enfants sur le banc des parties civiles. **Sa femme a menti**, dit-il, selon lui elle a monté ces accusations de violences conjugales parce qu'elle voulait le quitter. Et les nombreux témoignages qui le dépeignent

sous un jour peu favorable? Des mensonges aussi. **Sa ligne de défense reste ponctuée de zones d'ombre et d'incohérences**, que l'avocat général et les parties civiles ne manquent pas de souligner.



Me Céline Party, Me Nicole Rigoulot et Me Aurélie Rocques, avocates des parties civiles © Radio France - Christophe Mey

Rashid Askari est dans le déni, et lorsque la chronologie de son récit s'approche du jour du drame, le ton se fait de plus en plus larmoyant et les souvenirs plus flous. Il raconte qu'il prend le tram jusqu'au Rosemont pour essayer de voir sa femme, il la croise par hasard, la suit, et après *"tout est blanc devant mes yeux, je ne savais pas ce que je faisais, je n'arrive pas à croire que j'ai fait ça"*. Le mari de Razia est en larmes, mais il pleure sur son propre sort. *"Ca fait 3 ans que je suis en prison, je n'ai aucune nouvelle de mes enfants"*.

### **Dans sa tête, c'est lui la victime**

**Un déni, une tendance à la victimisation et une dynamique égocentrique** soulignée par l'expert-psychiatre, qui constate que Rashid Askari *"se plaint de ne plus voir ses enfants mais n'évoque à*

aucun moment le fait de les avoir rendus orphelins de leur mère", il n'exprime **ni remords ni culpabilité**. L'expert psychologue de son côté décrit un homme en proie à une détresse psychologique due à l'isolement, en errance alcoolique et toxicomane au moment du drame, avec **pour obsession sa femme et ses enfants**. Razia ne veut plus de lui, ses enfants le rejettent, dessaisi de son statut de père et d'époux, c'est une partie de son identité qui s'effondre. Avec en plus le contexte culturel et religieux de son pays d'origine, l'Afghanistan.

Je souhaite qu'il aille en prison le plus longtemps pour ce qu'il a fait" - Omid, le fils de l'accusé

Omid, 15 ans, l'aîné de ses deux fils, est appelé à la barre, et **ses mots sont cinglants**: "*Je souhaite qu'il aille le plus longtemps en prison pour ce qu'il a fait, et qu'il assume son geste*" A ces mots l'accusé fond une nouvelle fois en larmes, aux jurés il a dit ce matin: "*tout ce que vous allez décider, je l'accepte, c'est moi qui porte le poids de tout cela*".

## **Assassinat de Razia Askari : jugé pour l'avoir égorgée, son mari se pose en victime**

**Ma commune info - Publié le 09/12/2021 - 17:33**

Accusé d'avoir égorgé sa femme en pleine rue à Besançon en 2018, Rashid Askari semble refuser toute remise en question : il s'est apitoyé sur son sort jeudi au deuxième jour de son procès, niant toute violence et accablant son épouse décédée.

Palais de justice de Besançon © Alexane Alfaro

Pendant près de deux heures, l'Afghan de 41 ans, jugé depuis mercredi par la cour d'assises du Doubs pour "assassinat", a décrit son difficile parcours de migrant et la souffrance dans laquelle, selon lui, sa femme l'a plongé en voulant le quitter. Il a détaillé la chronologie de sa vie en France, depuis 2017, avec moult détails, jusqu'à l'instant où il l'a tuée en pleine rue le 30 octobre 2018 à Besançon. Une agression qu'il n'a pas racontée.

*"Monsieur nous explique qu'il s'est retrouvé avec un couteau et qu'il ne sait pas ce qu'il a fait à ce moment", a relevé le président de la cour Matthieu Husson. "Maintenant il le sait : 19 coups de couteau, dont 12 coups dans la région de la tête et du cou, deux qui correspondent à geste d'égorgeement", a-t-il ajouté, lapidaire, lui demandant d'expliquer son geste. "Ce jour-là tout était blanc devant mes yeux", a répondu le prévenu dans sa langue natale, traduit par une interprète.*

Maladivement jaloux, Rashid Askari n'a pas admis que son épouse, Razia Askari, le quitte. Il lui reprochait d'entretenir une liaison avec un autre homme, ce qu'aucun témoin n'a confirmé, et de l'avoir privé de ses enfants.

## **7 plaintes à Marseille et à Besançon pour violences volontaires sur conjoint, violences aggravées, viol et menaces de mort réitérées**

Terrorisée par son mari, la jeune femme avait effectivement fui son mari, craignant qu'il ne la tue. Elle avait trouvé refuge à Besançon, hébergée avec ses deux garçons par l'association de lutte contre les violences faites aux femmes Solidarité femmes. Elle avait déposé sept plaintes à Marseille et à Besançon pour violences volontaires sur conjoint, violences aggravées, viol et menaces de mort réitérées.

Rashid Askari, qui avait été interpellé trois jours après la mort de sa femme à l'aéroport d'Athènes, où il avait fui, risque la perpétuité.

La cour d'assises du Doubs rendra son verdict vendredi.

*(AFP)*

Publié le 9 décembre à 17h33 par **Alexane**